

**ADHÉSION AU DÉBIT PRÉAUTORISÉ
ACCORD DU PAYEUR POUR DPA SPORADIQUES**

remplir et retourner le formulaire d'adhésion à la

Municipalité de L'Ascension, 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, L'Ascension (Québec) J0T 1W0
avec un chèque portant la mention "Annulé" et votre (vos) numéro(s) de matricule.



Titulaire(s) et coordonnées du compte

Nom et prénom du titulaire		No de téléphone	
Nom et prénom du second titulaire du compte (s'il y a lieu)			
Adresse (rue, ville, province)			
		Code postal	
Matricule(s)			
Nom de l'institution financière où est détenu le compte			
No compte (avec chiffre vérificateur)		No de l'institution	No de transit

Organisme bénéficiaire – Information contact

Nom de l'organisme MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION	
No de téléphone : 819-275-3027, poste 223 (Mme Danielle Rodier)	Courriel : taxes@municipalite-lascension.qc.ca
Adresse de l'organisme bénéficiaire 59, RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE L'ASCENSION (QUÉBEC) J0T 1W0	

Autorisation de retrait

Je soussigné(e) (s'il s'agit d'une personne morale, ici représentée par son ou ses représentant(s) dûment autorisé(s)), autorise l'organisme bénéficiaire à effectuer des débits préautorisés (DPA) ponctuels, de temps à autre, dans mon compte à l'institution financière désignée ci-dessus, pour des paiements découlant de notre entente de service ou définis comme suit :

aux dates d'échéance inscrites sur le compte de taxes (sans autre avis de notre part avant la date du retrait) :

Taxes annuelles :

Taxes supplémentaires :

Le tout constituant un DPA.

Chaque retrait correspondra à un montant variable, lequel me sera communiqué par l'organisme bénéficiaire, par écrit, sur mon compte de taxes annuel.

Par ailleurs, je conserve le droit de révoquer en tout temps mon autorisation en avisant par écrit l'organisme bénéficiaire. Je dégage l'institution financière de toute responsabilité si la révocation n'était pas respectée, à moins qu'il ne s'agisse d'une négligence grave de sa part.

J'informerai l'organisme bénéficiaire, par écrit et dans un délai de 10 jours avant la date du versement, de tout changement aux présentes.

Je conviens que l'institution financière où j'ai mon compte n'est pas tenue de vérifier que le paiement est prélevé conformément à mon autorisation. J'atteste, de plus, que toutes les personnes dont les signatures sont nécessaires pour le fonctionnement du compte identifié plus haut ont signé la présente autorisation.

Je reconnais que le fait de remettre la présente autorisation à l'organisme bénéficiaire équivaut à la remettre à l'institution financière indiquée plus haut.

Remboursement

L'institution financière me remboursera, au nom de l'organisme, les montants retirés par erreur dans les 90 jours du retrait pour un titulaire particulier et dans les 10 jours du retrait pour un titulaire entreprise, dans la mesure où le remboursement est demandé pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- a) le retrait n'a pas été effectué conformément à mon autorisation ;
- b) mon autorisation a été révoquée ;

Je comprends que je devrai faire une déclaration écrite à cet effet à mon institution financière sur le formulaire qu'elle me fournira.

Enfin, je reconnais qu'une demande de remboursement produite après les délais indiqués précédemment devra être réglée entre l'organisme et moi, sans responsabilité ni engagement de la part de l'institution financière.

Consentement à la communication de renseignements

Je consens à ce que les renseignements contenus dans ma demande d'adhésion au retrait direct soient communiqués à l'institution financière, dans la mesure où cette communication de renseignements est directement reliée si nécessaire à la bonne mise en œuvre des règles applicables en matière de débits pré-autorisés.

Signature du titulaire du compte

Date

Signature du second titulaire (s'il y a lieu)

Date

IMPORTANT : Joindre un chèque personnel portant la mention « ANNULÉ » pour éviter toute erreur de transcription. Si vous changez de compte ou d'institution financière, veuillez nous aviser au moins 5-10 jours ouvrables avant la date du paiement.